

ANNEXE 4 : PIÈCES ET ÉLÉMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION PAR L'ÉTUDIANT OU LE DOCTORANT

A l'inscription à l'EMSP, chaque étudiant ou doctorant doit fournir les pièces et éléments suivants :

- 01 extrait d'acte de naissance (**original**) de moins d'un an (si non fourni lors du concours d'entrée à l'EMSP)
- 01 Certificat de nationalité (si non fourni lors du concours d'entrée à l'EMSP)
- 01 photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou attestation d'identité (si non fournie lors du concours d'entrée à l'EMSP)
- 01 photocopie légalisée du relevé des notes au Bac (si non fournie lors du concours d'entrée à l'EMSP) ou diplôme équivalent, pour les candidats admis au concours d'accès en Licence 1
- 01 photocopie légalisée de la Licence ou du diplôme équivalent, pour les candidats admis en Master 1
- 01 photocopie légalisée du Master ou du diplôme équivalent, pour les candidats admis en Doctorat 1
- 01 Fiche d'Engagement Disciplinaire (FED) à imprimer sur le site de l'école ou à retirer à l'EMSP et à faire légaliser
- 02 Enveloppes (**Format A5**)
- 01 Paquet de Rames de papier (**Double A**)
- 01 Paquet de 10 marqueurs (**effaçables**) de différentes couleurs (**noires, bleues, vertes et rouges**)
- 01 chemise à rabat de couleur rouge
- 04 photos d'identité récentes de même tirage (**pas de photo numérique**)
- Frais d'Inscription Annuels (FIA) de cent soixante mille francs (**160.000 F**) CFA à payer par année de Licence (L 1, L 2 et L 3)
- Frais d'Inscription Annuels (FIA) de cent quatre-vingt mille francs (**180.000 F**) CFA à payer par année de Master (M 1 et M 2)
- Frais d'Inscription Annuels (FIA) de deux cent mille francs (**200.000 F**) CFA à payer par année de Doctorat (D 1, D 2 et D 3)
- Tenue vestimentaire (uniforme costume, chemises et cravate) exigée par l'EMSP, sauf pour les doctorants
- 01 ordinateur portable